Département de l'Eure Arrondissement de Bernay Canton de Bourg Achard Commune de Bourneville-Sainte-Croix

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 16 mars, s'est réuni au groupe scolaire du SIVOS de Brotonne, en séance publique, sous la présidence de Madame PRESLES Gwendoline, Maire.

Étaient présents: MMES PRESLES Gwendoline, DURAND Josselyne, M. ROMAIN Patrice, MME RIDEL Nadège, M. CERISIER Thomas, MME FIQUET Annie, MM FLANDIN Julien, MME HEUTTE Catherine, MM MAUROUARD Jean, MATHIEU Florian, VEREECKE Laurent, MME BERNIER Guylène, M. DELAMARE Gilles et Mme CREVEL Martine formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: MM LANNOY Didier, DESRUES Gilles, DESPREZ Patrick, MMES LEMAITRE Nathalie, MAILLARD Martine (pouvoir à Mme PRESLES), NIBREU Marie-Cécile, MM CAVALIN Christophe et BESNARD Alain.

Madame DURAND Josselyne est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 12 février 2018 est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DE GAZ DE L'EURE (SIEGE) - 2018/06

Madame le Maire rappelle que Monsieur MOTHU Paul a été désigné délégué titulaire au SIEGE lors de la réunion du conseil municipal du 27 février 2017.

Vu la démission de Monsieur MOTHU Paul de son mandat de conseiller municipal, il est nécessaire de procéder à nouveau à l'élection de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger au SIEGE.

Après réalisation du vote, le conseil municipal désigne, à l'unanimité :

Les délégués titulaires :

- Mme PRESLES Gwendoline

- Mme RIDEL Nadège

Les délégués suppléants :

- Mme DURAND Josselyne

- M. LANNOY Didier

<u>DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE RISLE</u> <u>ET PLATEAUX</u>) - 2018/07

Madame le Maire rappelle que Monsieur MOTHU Paul a été désigné délégué suppléant au syndicat d'Adduction d'Eau Potable Risle et Plateaux lors de la réunion du conseil municipal du 19 janvier 2016. Vu la démission de Monsieur MOTHU Paul de son mandat de conseiller municipal, il est nécessaire de procéder à nouveau à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au syndicat d'Adduction d'Eau Potable Risle et Plateaux.

Après réalisation du vote, le conseil municipal désigne, à l'unanimité :

Le délégué titulaire :

- Mme PRESLES Gwendoline

Le délégué suppléant :

- Mme FIQUET Annie

<u>DESIGNATION DES DELEGUES AU PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE</u>) - 2018/08

Madame le Maire rappelle que Monsieur MOTHU Paul a été désigné délégué titulaire au parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande lors de la réunion du conseil municipal du 19 janvier 2016. Vu la démission de Monsieur MOTHU Paul de son mandat de conseiller municipal, il est nécessaire de procéder à nouveau à l'élection deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger au parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

Après réalisation du vote, le conseil municipal désigne, à l'unanimité :

Les délégués titulaires :

- Mme PRESLES Gwendoline

- Mme RIDEL Nadège

Les délégués suppléants :

- M. VERRECKE Laurent

- M. DESRUES Gilles

TRAVAUX SIEGE: TRAVAUX DE RENFORCEMENT LE ROSSIGNOL) - 2018/09

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public sur le hameau du Rossignol suite à des problèmes récurrents d'alimentation électriques. Après plusieurs réunions et discussions, il a été convenu qu'Enedis prendrait la part communale à sa charge, soit 4 900 €. Le montant global des travaux s'élèvera à 84 000 €.

La participation de la commune pour ces travaux s'élève donc à 0 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de participation financière.

ATTRIBUTION D'INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL) - 2018/10

Madame le Maire fait lecture du mail envoyé par le receveur municipal dans lequel il expose devoir faire valoir ses droits d'attribution de l'indemnité conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux. Il est vrai que depuis son arrivée le receveur de la commune, M. DEPIERRE n'avait pas fait prévaloir ce droit mais qu'il doit le faire à présent.

Madame le Maire informe que le conseil municipal peut demander le concours du receveur municipal et de lui attribuer une indemnité.

Madame le Maire explique que le receveur municipal est chargé d'assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable

Madame le Maire précise qu'il est nécessaire que le conseil municipal se prononce sur les indemnités à octroyer à Monsieur le Trésorier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de demander le concours de Monsieur le Trésorier pour assurer des prestations de conseil,
- d'accorder l'indemnité de conseil, au taux maximal,
- dit que cette indemnité sera accordée à Monsieur Gontran DEPIERRE, comptable du Trésor
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au budget principal.

Vote:

Pour : 11

contre: 4

abstention: 0

MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DE LA RISLE) - 2018/11

Madame le Maire lit la motion de soutien au Centre Hospitalier de la Risle. Cette motion expose les points suivants :

- Soutenir le CH de la Risle dans sa démarche de consolidation et de modernisation,
- Demander à l'ARS de fournir un soutien à l'investissement pour l'avenir du Centre Hospitalier,
- Demander aux autorités de tutelle d'aider à la transformation de l'activité du CH de la Risle pour répondre aux besoins d'une patientèle de 77 ans en moyenne,
- Souhaiter que la télémédecine soit retenue pour permettre au CH de la Risle de tester et de développer ces services,
- Souhaiter une modification de la régulation du SMUR de Pont-Audemer, depuis le SAMU du Havre et non plus depuis le SAMU d'Evreux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'adopter cette motion.

MISE A DISPOSITION DU LOCAL « PETIT PERISCOLAIRE » POUR LE RELAIS JEUNES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE) - 2018/12

Madame le Maire informe que la communauté de communes Roumois Seine souhaite étendre l'accueil du Relais Jeunes dans certaines communes dont Bourneville-Sainte-Croix. Dans ce cadre la Communauté de Communes Roumois Seine a besoin de disposer du local « petit périscolaire » afin d'organiser ces accueils, les mercredis de 13 h 30 à 19 h 00.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité

- D'approuver la mise à disposition gratuite du local « petit périscolaire ».
- D'autoriser le Mairet à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

INFORMATIONS DIVERSES

Groupe scolaire du Sivos de Brotonne

Mme le Maire informe le conseil municipal d'une ouverture de classe à la rentrée 2018-2019. Il s'agira d'un CP / CE1. De ce fait, les réunions de conseil ne pourront plus se dérouler dans la salle de classe laissée vacante. Mme le Maire propose qu'à l'avenir, elles se déroulent dans la salle des associations.

Station d'épuration

Mme le Maire indique que le permis de construire de la station d'épuration a été accordé pour le compte de la communauté de communes Roumois-Seine et que les travaux commenceront dans deux mois. Conjointement à cela, la campagne des travaux de « déconnexion » des raccordements privés du réseau d'eaux usées pilotée la communauté de communes va commencer.

Mme le Maire ajoute que ces travaux sont subventionnés en partie par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie auprès des particuliers.

Centre technique

Mme le Maire rappelle que les travaux du bâtiment sont terminés et ont été réceptionnés, seuls les enrobés d'accès n'ont pu être réalisés en raison des mauvaises conditions météorologiques. Reste une inauguration à programmer, qui se fera en la présence de M. le Sous-Préfet puisque l'Etat a subventionné le projet à hauteur de 60% au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Mme le Maire verra avec le secrétariat de la Sous-Préfecture pour trouver une date disponible pour M. le Sous-Préfet.

Appartement commune déléguée de Sainte-Croix-sur-Aizier

Mme le Maire informe qu'une visite a été effectuée sur place avec Messieurs Flandin, Cerisier et Romain. Des travaux de rénovation sont à effectuer. Mme le Maire propose de composer une équipe pour faire des travaux préparatoires (décollage du papier peint, des sols...) de manière à maîtriser la dépense. Mesdames Crevel, Bernier, Fiquet, Durand, Presles, Ridel, Messieurs Maurouard, Cerisier, Mathieu, Flandin se sont portés volontaires. D'autres conseillers verront en fonction de leur disponibilité, une date reste à définir.

Aménagement de sécurité

Madame le Maire fait part de la remarque de certains administrés sur les problèmes de vitesse sur la route du Hoc et propose de réfléchir à l'installation d'un ralentisseur. A ce propos, M. Romain indique également qu'il est possible de créer des zones de refuge. Mme le Maire précise que c'est une voirie d'intérêt communautaire mais qu'il est certainement possible de faire ces aménagements.

Cabinet médical

Mme le Maire fait part du courrier reçu par les occupants du cabinet médical demandant la mise à disposition de sel pour le déneigement, la remise en état du parking et la possibilité de poser des panneaux indicateurs pour diriger les patients. Si les deux premiers points ne posent pas de problème, le troisième nécessite l'accord des membres du conseil. Mme le Maire donne lecture de l'article R4127-19 du code de santé publique qui stipule que : « la médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce. Sont interdits tous procédés directs ou indirects de publicité et notamment tout aménagement ou signalisation donnant aux locaux une apparence commerciale ». Cependant, un alinéa stipule que lorsqu'il arrive que le local professionnel soit difficilement accessible sans complément d'information, une signalisation est autorisée. Mme le Maire propose de faire prévaloir cet alinéa et demande l'accord

du conseil pour autoriser la signalétique sous certaines conditions (fourniture et pose des panneaux selon les préconisations de la commune, prises en charge par le cabinet).

Finances

Mme le Maire évoque auprès du conseil municipal la difficulté que rencontre la commission finances pour élaborer le budget primitif 2018 de la commune en raison des incertitudes liées aux diverses compensations versées par la communauté de communes Roumois-Seine. La communauté de communes Roumois-Seine doit combler un déficit de fonctionnement de 3 300 000€ et trouver de quoi financer ses investissements à hauteur de 4 160 000€. Pour ce faire, il est question de remettre en cause certaines compensations versées aux communes. Mme le Maire est dans l'attente de la prochaine commission finances du 26 mars pour avoir plus de précisions.

Mme le Maire fait également lecture du courrier adressé à M. le Préfet par M. le député Bruno Questel dans lequel il s'inquiète de l'avenir de l'intercommunalité, suite aux multiples départs de communes qui la composent entre autre.

Projet SAS DUMESNIL

A la demande de M. Dumesnil, Mme le Maire informe avoir organisé une rencontre avec M. le Sous-Préfet pour faire avancer le projet de développement de son site sur la commune de Bourneville-Sainte-Croix auprès de la communauté de communes, projet nécessitant une mise en compatibilité du PLU mais mis en attente depuis plus d'un an. Depuis cette réunion, la commission urbanisme de l'intercommunalité a enfin validé la procédure.

Pollution

Mme le Maire informe le conseil municipal que, suite aux fortes précipitations du 22 janvier dernier, la commune a dû faire face à une pollution au fioul sur le domaine public, proche de la mare communale. Après avoir fait procéder à un constat d'huissier, une opération de pompage a eu lieu. Depuis, le dossier a été repris par les assureurs des deux parties pour le remboursement des frais engagés par la commune, qui s'élèvent à 36 000€.

Divers

Mme le Maire précise que les horaires d'ouverture au public de la mairie de la commune déléguée sont maintenus mais qu'il est nécessaire d'organiser les permanences dans l'attente d'un nouveau recrutement. Un planning est à la disposition des élus qui souhaitent pour s'y inscrire.

Mme le Maire informe que suite à plusieurs démissions au sein de son bureau, le comité des fêtes de Bourneville n'ayant plus que deux membres a décidé de se mettre « en sommeil » dans l'attente de nouvelles recrues. Cependant, la municipalité organisera à minima la fête de la Saint Pierre (fête foraine et feux d'artifice).

QUESTIONS DIVERSES

M. Mathieu exprime son mécontentement suite à l'augmentation du trafic poids lourds en centre-bourg, du fait de la fermeture temporaire de la déviation de Bourneville-Sainte-Croix. Il a constaté l'apparition de fissures et autres dégradations sur les maisons du centre bourg, dont la sienne. Il demande pourquoi un arrêté interdisant la traversée des poids lourds en centre bourg n'a pas été pris. Mme le Maire explique qu'il y avait déjà un itinéraire conseillé via l'A131 mais qu'il a été peu utilisé. En cas d'arrêté municipal, il aurait fallu reporter le trafic vers d'autres voies notamment communales, ce qui n'était pas envisageable. Mme Durand lui suggère de se rapprocher de la SAPN, photos à l'appui, pour porter réclamation ainsi que les autres habitants concernés.

De manière plus générale, Mme le Maire dit que les problèmes récurrents de sécurité aux entrées de bourg seront traités en 2018 et seront réalisés en fonction du budget disponible.

Madame Ridel signale que certains panneaux de signalisation ont été abimés et présentent un danger. Il sera demandé aux employés municipaux d'aller voir s'il est possible de les remettre en état et en place.

Elle précise également que Monsieur Wilfried Peltier souhaiterait une rencontre pour évoquer une solution au problème de passage sur le chemin de la Coudrette. Un rendez-vous va être pris rapidement pour résoudre ce problème.

Madame Fiquet revient sur le mail qu'elle a envoyé pour la création d'un comité de pilotage en charge de la gestion des travaux de peinture à l'église St Pierre par les jeunes belges. Se sont inscrits pour l'instant : Mme Fiquet, Mme Durand, M. Mathieu et M. Maurouard. Pour les personnes qui souhaitent recevoir les jeunes un soir (groupes de 4 ou 5), le planning est en mairie.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL: mardi 10 avril 2018 à 20h00

La séance est levée à 21 h 15.

(W ()

PRESLES G.

FIQUET A.

DURAND J.

ROMAIN P.

RIDEL N.

CERISIER T.

FLANDIN L

HEUTTE C.

MAUROUARD J.

MATHIEU F.

VEREECKE L.

BERNIER G.

DELAMARE G.

CREVEL M.

Kernio